

UNE NOUVELLE ÈRE qui commence

Rencontre avec Marie-José Makareinis, Directrice Générale des services du SIEL-Territoire d'énergie, qui nous en dit plus sur le programme THD 42 qui vise à déployer un réseau public départemental de fibre optique et ainsi effacer le caractère de ruralité.



Marie-José Makareinis

Vous avez initié le programme THD 42 visant au déploiement d'un réseau fibre optique départemental. Dites-nous en plus sur le programme et ses perspectives.

Le programme THD 42, a débuté en 2016 pour une période de 5 ans dans le but de créer un réseau de fibre optique afin de desservir tous les habitants de la Loire hormis les zones dites « AMI », à savoir les périmètres de St-Etienne Métropole (43 communes) et des 6 communes qui composaient initialement le Grand Roanne. En effet, sur ces territoires un opérateur privé s'est engagé à assurer le développement de la fibre optique pour toutes les communes. Ce sont donc au final 274 communes qui bénéficient de la couverture du réseau THD42, et ceci d'ici fin 2020. En tant que syndicat d'énergie, qui existe depuis 70 ans, nous assurons la maîtrise d'ouvrage dans les communes rurales du département en matière de distribution d'électricité.

En collaboration avec les EPCI de la Loire, nous réutilisons au maximum les infrastructures disponibles, à savoir poteaux électriques et téléphoniques, canalisations et fourreaux existants. Il s'agit de plus de 10 500 kilomètres de fibre optique pour relier environ 172 000 locaux (particuliers, entreprises, associations...) pour un montant global de 275 millions d'euros.

En parallèle vous visez le 100 % FTTH. Pourquoi ce choix ?

Après avoir effectué de nombreuses études, il s'est avéré que le 100 % FTTH est la solution la plus efficace et la plus pérenne. En effet, la fibre optique permet d'avoir des échanges à fort débit dans un sens et dans l'autre tout en optimisant les dépenses. Nous aurions pu faire le choix de monter en débit ou encore d'installer des satellites mais les investissements qui auraient été placés dans ces techniques auraient été à refaire dans le futur. Tôt ou tard, tout le monde arrivera à la fibre ! C'est donc la technique la plus intéressante financièrement et la plus rentable pour un département comme la Loire. En parallèle, le 100 % FTTH signifie une égalité d'accès à tous en matière de très haut débit, qu'on soit dans les zones urbaines ou rurales.

Pour atteindre cet objectif, la synergie des différents acteurs du territoire est clé. Quels sont les efforts déployés dans ce sens ?

Les EPCI se sont fortement mobilisés aux côtés du SIEL-TE pour la création d'un service public de télécommunication fibre optique. Ils ont en effet, démontré à l'État leur engagement pour que la Loire soit l'un des premiers départements en France à déployer la fibre optique.

Par ailleurs, nous avons joué sur l'expertise et les compétences des entreprises locales pour respecter le délai de 5 ans fixé par l'État, et ce à des prix respectables. Ainsi, les 270 millions d'euros qui ont été mis sur la table, ont permis de générer 600 emplois directs dans le cadre de la construction.

En parallèle, le syndicat s'est également assuré de faire en sorte que l'ensemble des équipements utilisés soient d'origine française.

La fibre se présente comme un enjeu essentiel pour la cohésion du territoire. Comment cela se traduit-il ?

Les zones rurales ou moins denses sont peu rentables pour les opérateurs privés. Aucun ne s'est donc déclaré intéressé pour développer la fibre sur ces territoires. Cependant, le développement de la fibre optique dans un département rural efface les ruptures géographiques et les enclavements. Une fois les travaux terminés, d'ici quelques semaines, ce sont 311 000 habitants qui pourront bénéficier de la fibre optique.

Nous espérons que l'arrivée de la fibre, à l'image de ce qui s'est fait il y a un siècle pour l'électricité, va pouvoir amener des usages que nous n'imaginons pas encore dans le futur. X